

Génocide de 1972 au Burundi : le cas Ndabemeye dit "Le Buffle"

@rib News, 17/05/2013 En l'absence de Thomas Ndabemeye La vœrité est livrer au public sur les Receleurs Imprescriptibles Contribution à la Commission Vérité et au Mécanisme de Justice Transitionnelle. Dossier de Rose Ntwenga, Montpellier (France), le 15 mai 2013. Quelques jours après le déclenchement du génocide au Rwanda en avril 1994, j'ai reçu l'appel téléphonique d'un « Grand témoin » qui a souhaité commenter le contenu du prospectus à ce sujet distribué dans la ville de Montpellier (France). Aussitôt, je lui ai fait part de ma réserve sur l'horreur en cours, présentée comme unique et sans aucun précédent, depuis le début du vingtième siècle. « - Pour moi, ai-je confié, les rédacteurs du texte, inspirés par des Rwandais exilés ou nés au Burundi ont "oublié" ! A partir de la fin 1972, certains parmi eux ont été des témoins indifférents ou des co-auteurs zélés de faits semblables commis contre Hutu du Burundi »

Je n'ai pas eu le temps de développer mes observations. La personne a raccroché le téléphone mettant fin à la conversation. « - On oublie pas des faits aussi horribles », a-t-il eu le temps de spécifier. Par ailleurs, qui est inconnu, cette conversation est revenue aux oreilles de Thomas Ndabemeye, Chef d'Etat-major de l'armée burundaise au moment du génocide de 1972-1973. Son sang a fait un tour. - Lire l'intégralité - Lire l'Annexe I - Lire l'Annexe II du Dossier